

Image not found or type unknown



Utilisation photographies sans autorisation

Par **Nened**, le **08/09/2016** à **17:38**

Bonjour à tous,

Je suis photographe d'architecture. Je viens de travailler pour un reportage et dans l'empressement du client nous n'avons pas déterminé les termes de cession de droit de reproduction.

Le client a aujourd'hui les photographies, les a publiées sur son site web et facebook, sans mon autorisation ni même m'avoir averti et sans avoir payé.

Nous ne nous entendons pas sur les termes des droits de reproduction et je demande donc au client de retirer l'ensemble des photographies de tous supports sur lesquels il aurait pu les diffuser.

Il refuse et je ne peux malheureusement rien faire.

Que puis je faire pour que ce client accepte de me rendre les photographies, qui sont ma propriété, et qu'il arrête de les exploiter sans mon accord?